REUNIONS DU COMITE TERRITORIAL POUR L'EXAMEN DES DOSSIERS CFP

CT ANFH Lorraine	Date limite de réception des dossiers	Début de formation
Lundi 13 mars 2023	Lundi 6 février 2023	Entre avril et août 2023
Jeudi 29 juin 2023	Mardi 23 mai 2023	Entre juillet et décembre 2023
Mardi 29 août	Mardi 18 juillet	Entre septembre 2023 et mars 2024
Jeudi 7 décembre 2023	Jeudi 2 novembre 2023	Entre janvier 2024 et mai 2024

Les dossiers doivent être envoyés par **courrier recommandé avec accusé de réception** (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

ANFH Lorraine - Les jardins de Saint Jacques, 7 rue Albert Einstein 54320 MAXEVILLE

Aucune rétroactivité n'est acceptée, il convient de déposer votre demande de prise en charge en fonction du calendrier ci-dessus afin d'obtenir l'accord de financement **avant le début** de votre formation.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Pour toute **information complémentaire**, vous pouvez contacter la conseillère en dispositifs individuels

Hélène FAURE - 03.83.15.17.31 - h.faure@anfh.fr